

# L'économie par terre ou sur terre ?

[blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2020/09/10/100-balles-dans-la-machine](https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2020/09/10/100-balles-dans-la-machine)

## Alternatives Economiques

### Menu

Le blog de Jean-Marie Harribey

Faites entendre votre voix 



## 100 balles dans la machine ?

Le gouvernement français a présenté son plan de relance de l'économie frappée par le coronavirus le 3 septembre 2020, plus de six mois après le début de la pandémie et du confinement. Le montant de ce plan a été claironné partout : 100 milliards d'euros. On a moins entendu la durée sur laquelle il portera : il semblerait qu'il s'étalera sur au moins deux ans : dernier trimestre 2020 à 2022. Si l'on retient deux ans, cela correspond à 50 milliards par an. Sur un PIB annuel avant pandémie de 2 500 milliards, cela représente 2 %. L'INSEE estime que la perte de PIB à la fin 2020 s'élèvera sans doute à 4 % par rapport à la fin 2019 [1]. Le plan de relance ne compensera donc pas à lui seul la perte d'activité deux fois plus élevée, voire davantage si les 2 % par rapport au PIB se ramènent à 1,2 % à cause de l'étalement des projets de redémarrage, sauf à supposer un effet multiplicateur à une hauteur inhabituelle [2]. Pour en apprécier l'ampleur, il faut regarder le détail du plan « France relance » [3].

### 100 milliards pour quoi faire ?

Les 100 milliards sont répartis en trois grandes masses, à peu près par tiers : 30 milliards désignés pour l'écologie, 34 milliards pour ladite compétitivité et 36 milliards pour la cohésion sociale.

Il n'y a pas de compréhension unique de cette répartition. Mathieu Plane [4], de l'OFCE, regrette que ce plan fasse la part trop belle aux mesures structurelles de long terme et à l'investissement et pas assez à la relance immédiate proprement dite. Par exemple, il estime que les 20 milliards de baisse des impôts dits de production [5] sur deux ans n'ont aucun effet de relance mais visent à améliorer la compétitivité à moyen terme des entreprises. Il est vrai que, profiter de la crise sanitaire pour alléger ce type d'impôts des entreprises qui n'a rien à voir avec la crise, discrédite largement la cohérence de ce plan.

Jean Pisani-Ferry [6], premier des fidèles de Macron, s'extasie devant les qualités du plan qui consacre, dit-il, 78 milliards sur les 100 à l'investissement en ajoutant la quasi-totalité de sommes dédiées à l'écologie et à la compétitivité (55 milliards), les baisses d'impôts sur la production (20 milliards) et les fonds propres des entreprises (3

milliards). C'est le genre d'addition qui n'a aucun sens car personne ne peut dire à l'avance que tous ces milliards seront investis. Or, on a déjà eu l'expérience du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) créé en 2013 et transformé en allègements de cotisations sociales en 2019 (20 milliards par an). Des dizaines de milliards engloutis sans grands effets : où est-il le million d'emplois promis par le Medef ? On devrait aussi se souvenir du crédit d'impôt recherche (CIR). Ainsi se pose la question des contreparties aux sommes accordées aux entreprises ; totalement exclues par le gouvernement à la grande satisfaction de Geoffroy Roux de Bézieux qui juge l'idée de contreparties « inepte » : « Essayer de conditionner les aides correspond à une vision centralisée de l'économie qui ne fonctionne plus » (propos rapportés dans *Le Monde* du 8 et 9 septembre 2020). Si l'on comprend bien, penser à des contreparties aux aides publiques est inepte, mais recevoir ces aides ne l'est pas et correspond sans doute à une vision décentralisée de l'économie...

Le Premier ministre a fait grand cas de la somme dédiée à l'écologie, alors qu'elle est noyée dans une politique anti-écologique générale : maintien des accords de libre-échange impliquant division du travail et délocalisations, transports émetteurs de gaz à effet de serre ; allègements des impôts pour les entreprises quel que soit leur degré de pollution ou de prélèvement sur les ressources ; diminution des contraintes administratives pour l'urbanisme et les marchés publics ; violation des interdits d'utilisation des néonicotinoïdes au profit des lobbys de la betterave à sucre et au détriment des apiculteurs et de la pollinisation en général.

Sur deux ans, 6,7 milliards sont prévus pour la rénovation thermique des bâtiments. Est-ce suffisant ? Et après ? Est-ce que les aides aux industries automobile et aéronautique peuvent être considérées comme écologiques ? En ajoutant 1,2 milliard pour la décarbonation de l'économie et 1 milliard pour la relocalisation, peut-on espérer réorienter l'économie confrontée au réchauffement du climat et aux délocalisations de pans entiers de l'industrie ? Et l'hydrogène vert à 2 milliards permet-il la transition énergétique ?

Gabriel Colletis [7] a raison de remarquer que les aides dites à la compétitivité n'ont un effet que si elles sont utilisées pour investir. Or, l'expérience montre qu'elles représentent surtout un effet d'aubaine, voire sont sciemment utilisées pour accroître les marges et verser des dividendes.

Sur l'investissement, Thomas Piketty [8] pense que l'investissement, notamment public, est totalement délaissé, alors que la crise sanitaire a révélé le besoin urgent d'investissements en matière de santé, de recherche et d'éducation. Rien n'est prévu pour augmenter le nombre d'emplois publics pour couvrir ces besoins. Le troisième volet du plan, appelé « solidarité sociale » est notoirement insuffisant. Les trois principales mesures de ce volet (7,6 milliards pour la prise en charge du temps partiel, 6,75 milliards pour les aides aux jeunes et 6 milliards pour l'investissement dans la santé) ne disent rien de la pérennité de la première au-delà du 1<sup>er</sup> novembre 2020, ni de l'adéquation de la deuxième face aux 700 000 jeunes qui vont arriver en cette rentrée sur le marché de l'emploi, et, s'agissant de la troisième, on n'entend plus parler de

l'augmentation des salaires des soignants dans les hôpitaux.

L'aide aux précaires est prévue à hauteur de 800 millions. Là encore, il est à craindre que ce soit dérisoire : les minima sociaux ne sont pas augmentés et le RSA reste fermé aux jeunes de 18 à 25 ans.

La situation de l'emploi risque de devenir catastrophique dans les mois qui viennent. Sans doute un million de chômeurs supplémentaires car tout va aller dans le même sens : arrivée des jeunes sur le marché de l'emploi, faillites de certaines entreprises, plans de licenciement massifs. De décembre 2019 à juin 2020, l'INSEE a noté 715 000 emplois salariés en moins : une baisse de 2,8 %, bien inférieure à celle de l'activité de 5,9 % au premier trimestre et de 13,8 % au deuxième. La preuve est une nouvelle fois faite que la réduction du temps de travail joue en faveur du maintien de l'emploi. À cet égard, les « accords de performance collective » créés par les ordonnances Macron de 2017 permettent d'aménager la durée du travail, de réduire les salaires et de modifier les conditions de mobilité des salariés. Or, le premier bilan qui peut en être fait montre « les abus et les dérives » de ce dispositif auquel s'appêtent à faire appel massivement les entreprises et qui organise le « moins-disant social » [9].

La situation de trésorerie des entreprises s'apparente à un trompe-l'œil : les prêts garantis, le report des échéances fiscales et sociales, la prise en charge du chômage partiel ont gonflé la trésorerie des entreprises mais c'est une « liquidité oisive », comme le dit Oliver Passet [10] : « Cette liquidité oisive doit nous inquiéter, car à trop durer elle n'est que le symptôme de notre glissement vers une économie zombie, qui ne se maintient que par des artifices financiers et qui entretient de façon pernicieuse l'évaporation des débouchés et la dépendance au soutien de l'État. »

### **Synthèse des mesures du plan de relance [11]**

**Mesures**

**Sommes prévues (en milliards  
€)**

---

---

<b>Écologie</b>	<b>30</b>
Rénovation énergétique	6,7
Biodiversité, lutte contre la désertification	1,25
Décarbonation de l'industrie	1,2
Economie circulaire/circuits courts	0,5
Transition agricole	1,2
Mer	0,25
Infrastructures et mobilité vertes	8,58
Technologies vertes	8,2
Bpifrance	2,5

---

<b>Compétitivité</b>	<b>34</b>
Baisse impôts de production	20
Renforcement fonds propres TPE-PME-ETI	3
Souveraineté technologique/résilience	6,865
Soutien à l'exportation	0,247
Numérique	1,885
Culture	1,6
Commandes militaires	0,832

---

<b>Cohésion sociale</b>	<b>36</b>
Sauvegarde de l'emploi (temps partiel)	7,6
Aides aux jeunes	6,75
Handicap	0,1
Formation professionnelle	0,9
Recherche	2,95
Investis. public Ségur de la santé/dépendance	6
Coopération sanitaire	0,05
Cohésion territoriale	9,5
Soutien aux personnes précaires	0,8
<b>Total</b>	<b>100</b>

## **Un plan dans la machine néolibérale**

On peut discuter de chacune des mesures et du saupoudrage de l'argent dont la distribution est anticipée par ce plan de relance. Mais, au-delà, il faut en situer la problématique essentielle, ou du moins, si celle-ci n'est pas suffisamment visible au moment de la présentation du plan, repérer les nœuds de blocage du gouvernement.

Pourquoi n'y a-t-il aucune contrepartie demandée aux entreprises ? Parce que le gouvernement et le patronat adhère à (pour le premier) et voit son intérêt dans (pour le second) la thèse du ruissellement : la logique du profit et l'efficacité du marché pour allouer les ressources sont des promesses d'enrichissement pour tous, de bien-être, et, parce que c'est devenu tendance, porteuses de croissance verte. Quelles contreparties a-t-on besoin de demander aux entreprises puisque les retombées positives sont apportées spontanément par leur activité si celle-ci est aidée à repartir ? [\[12\]](#)

Cela signifie que la classe dirigeante laisse totalement dans l'ombre la nature de la crise globale du capitalisme aujourd'hui [\[13\]](#). Je résume : le ralentissement de la croissance de la productivité du travail et l'épuisement de la nature sapent depuis plusieurs décennies au moins la rentabilité du capital ; cette dernière n'est « sauvée » temporairement que par la dégradation des conditions d'emploi de la force de travail, d'où un renforcement de l'exploitation de celle-ci. Se pose alors le problème des débouchés aux marchandises, qui n'est résolu que par la l'attribution de profits aux classes aisées (notamment par le versement de dividendes) en espérant que leur consommation palliera celle des classes pauvres et par la fuite dans l'endettement (cf. la crise des subprimes en 2007). Pourquoi la rentabilité temporairement rétablie n'est-elle

pas utilisée pour investir bien davantage ? Parce qu'il s'agirait d'investir massivement pour répondre aux nouveaux besoins sociaux peu porteurs intrinsèquement de possibilités de profit et pour répondre simultanément aux nouveaux besoins écologiques dont la temporalité échappe au court-termisme capitaliste.

Il convient enfin de regarder le financement de ce plan. Le gouvernement affirme que 40 milliards sur 100 seront financés par les subventions provenant de la relance décidée par l'Union européenne en juillet dernier. Or, plusieurs difficultés sont devant les plans de chaque État.

La première est que le projet de l'UE doit être validé par le parlement européen, ce qui retardera sa mise en œuvre et donc sa déclinaison pays par pays. La deuxième concerne le compromis ambigu de l'accord des pays membres de l'UE : les subventions et les prêts européens seront-ils conditionnés par des réformes structurelles menées par les États ? Le rapport de force entre les pays noué en juillet ne permet pas de répondre clairement. Toujours est-il que le gouvernement français répète que la réforme des retraites et celle de l'assurance chômage seront menées à bien (en fait à mal !).

Troisièmement, rappelons que les 750 milliards d'euros d'aides européennes seront empruntés par l'UE sur les marchés financiers. La faiblesse actuelle des taux d'intérêt rend ces emprunts quasiment gratuits et le rachat par la BCE des titres de dette (1 350 milliards prévus d'ici la fin 2020) semblent desserrer l'emprise de ces marchés sur les politiques publiques. Or, d'une part, le monde n'est pas à l'abri d'une crise financière parce que la faiblesse des taux d'intérêt nourrit les bulles boursière et immobilière. D'autre part, la politique monétaire est toujours contrainte par l'interdiction faite à la BCE de financer directement les dépenses publiques. Dès lors, celle-ci rachète certes sur le marché secondaire les titres publics (et refinance ainsi les institutions bancaires et financières) mais, pour l'instant, sans mettre aucune conditionnalité sociale ou environnementale à la qualité des titres présentés au refinancement.

Quant à la croyance que les près de 100 milliards d'épargne supplémentaire des ménages français depuis le début du confinement peuvent se porter soit en consommation supplémentaire, soit en contrepartie des 100 milliards de relance (on pourrait croire à une coïncidence), elle témoigne d'une double méprise. Premièrement, les 100 milliards d'épargne supplémentaire ne sont pas le fait des ménages pauvres dont la consommation devrait augmenter. Deuxièmement, la variation de l'épargne ne provoque pas une variation de l'investissement ; c'est l'inverse. Autrement dit, il ne faut pas confondre le financement des investissements, qui se situe en amont du lancement de l'activité, et l'équilibre macroéconomique qui intervient *a posteriori*. C'est tout le mystère de la création de monnaie indispensable à l'investissement net au plan macroéconomique.

Tout cela fait que le plan de relance macronien consiste largement à remettre 100 balles dans la même machine. Les historiens diront peut-être un jour que l'attribution du poste de Haut-Commissaire au Plan à François Bayrou relevait d'un plan électoral.

[1] INSEE, Note de conjoncture du 8 septembre 2020. Deux précisions doivent être données. D'une part, il faut distinguer l'estimation de diminution du PIB qui aura lieu sur l'année et les pics de baisse constatés sur les mois de confinement, qui peuvent atteindre 15 ou 20 % et qui sont projetés en tendance annuelle dans l'hypothèse où ils perdureraient tout au long d'une année. D'autre part, l'INSEE donne deux estimations qui peuvent paraître contradictoires : 4 % de baisse du PIB et 9 % ; la première compare le niveau estimé du PIB fin 2020 par rapport celui de fin 2019 et la seconde compare la moyenne des PIB trimestriels 2020 à la moyenne de ceux de 2019 (sur ce point voir M. Husson « PIB trimestriels et croissance annuelle », Note hussonet, n° 134, 8 septembre 2020.

[2] Daniel Cohen, sur France Inter le 9 septembre 2020, estime que l'on n'aura pas plus de 30 milliards pour l'année 2021. Et, si l'on soustrait les 10 milliards de baisse d'impôt sur la production, seuls 20 milliards seront réellement injectés.

[3] Gouvernement, « Relance France », 3 septembre 2020, 295 pages, .

[4] M. Plane, « Le plan de relance est sous-calibré face à la crise », *Alternatives économiques*, 4 septembre 2020, propos recueillis par Jean-Christophe Catalon.

[5] Sur les impôts de production, voir la clarification apportée par Vincent Drezet, « Les impôts sur la production en question(s) », 2 septembre 2020. Notons l'embrouillamini répandu par le patronat et la plupart des commentateurs, selon lesquels ces impôts seraient prélevés avant toute activité, ce qui est faux puisqu'ils sont calculés à partir du chiffre d'affaires et donc sur la valeur ajoutée, mais indépendamment du montant des bénéfices. Voir aussi Christian Chavagneux, « Impôts de production : un cadeau de 20 milliards aux entreprises », *Alternatives économiques*, 31 août 2020.

[6] J. Pisani-Ferry, « Des paris qui valaient 100 milliards », *Le Monde*, 6 et 7 septembre 2020.

[7] G. Colletis, « Le plan de relance fait l'erreur de séparer écologie et compétitivité », *Alternatives économiques*, 4 septembre 2020.

[8] Sur France inter, 4 septembre 2020.

[9] Voir M. Kindermans, « Les accords de performance collective commencent à faire peur », *Les Échos*, 10 septembre 2020, et L. de Comarmond qui rend compte du « guide de l'accord de performance collective » du patronat la plasturgie Plastalliance : « Plastalliance dégage son mode d'emploi » afin de « s'affranchir de la convention collective, réduire les coûts et flexibiliser le travail », *Les Échos*, 10 septembre 2020.

[10] O. Passet, « Rentrée : dernière le plein de cash des entreprises, une économie zombie », *Xerfi Canal*, 31 août 2020.

[11] Je synthétise le tableau figurant pages 291 à 294 de « Relance France ».

[12] Voir aussi R. Godin, « Peut-il y avoir des contreparties au plan de relance ? », *Mediapart*, 8 septembre 2020.

[13] J.-M. Harribey, *Le trou noir du capitalisme, Pour ne pas y être aspiré, réhabiliter le travail, instituer les communs et socialiser la monnaie*, Le Bord de l'eau, 2020.